Version 12_08

DEMANDE DE CONTRAT D'ACHAT D'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE PAR UNE INSTALLATION UTILISANT L'ENERGIE RADIATIVE DU SOLEIL ANNEE 2009

Nom ou raison sociale du producteur :	Représentée par :	**Adresse de l'installation de production si différente de l'adresse principale :**
Adresse Principale:	Tél. :	Adresse :
Siège social :	Fax :	Code postal : Commune :
Code SIREN	Email :	Code SIRET

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 10 juillet 2006 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations utilisant l'énergie radiative du soleil, nous demandons à bénéficier d'un contrat d'achat pour l'installation sus-définie. Dans ce but, et conformément à l'article 2 du même arrêté, nous vous communiquons les caractéristiques principales de cette installation.
Compte tenu de l'année de la transmission de cette demande, soit 2009, et sous réserve de sa transmission à EDF Obligation d'achat avant le 31/12/2009, cachet de la poste faisant foi, le K retenu pour le calcul du prix de base du contrat sera : 1,09411.

1- Nombre de panneaux photovoltaïques *en intégration au bâti*		**3- Puissance crête installée** ou puissance électrique maximale installée ***en intégration au bâti*** *(égale à celle du COA)*	kWc
2- Type de panneaux photovoltaïques *en intégration au bâti* ……			
4- Nombre de panneaux photovoltaïques *non intégrés au bâti*		**6- Puissance crête installée** ou puissance électrique maximale installée ***non intégrée au bâti*** *(égale à celle du COA)*	kWc
5-- type de panneaux photovoltaïques *non intégrés au bâti* ……			
7- Puissance active maximale produite par l'installation et fournie à l'acheteur (valeur max = somme P crête ci-dessus)			kW
8- Puissance active maximale d'autoconsommation (puissance produite et consommée par le producteur pour ses besoins propres) (Nulle si vente en totalité)			kW
9- Productibilité moyenne annuelle estimée (quantité d'énergie que l'installation est susceptible de produire en moyenne sur une période d'un an)			kWh
10- Fourniture moyenne annuelle estimée (quantité d'énergie que le producteur est susceptible de fournir à l'acheteur en moyenne sur une période d'un an)			kWh
11- Autoconsommation moyenne annuelle (quantité d'énergie que le producteur est susceptible de consommer pour ses besoins propres en moyenne sur une période d'un an) (nulle si vente en totalité) :			kWh

12- Tension de livraison : ☐ **230 volts** ☐ **400 Volts** ☐ **Autres cas** : (préciser la tension) : volts

13- Autres renseignements :

- Copie de la lettre de notification (récépissé du permis de construire) mentionnée à l'article R 421-12 du code de l'urbanisme (uniquement si un permis de construire est nécessaire).

___L'art R421-12 du Code de l'Urbanisme ayant été abrogé le 1er octobre 2007, EDF accepte la remise du récépissé de demande de permis de construire en attendant la mise à jour de la réglementation

- Date prévisible et/ou effective (rayer la mention inutile) de mise en service du raccordement au réseau public :
- Référence du contrat de fourniture d'électricité :

ATTENTION tout changement d'un élément de la demande nécessite de faire une nouvelle demande

Fait à : **Le Producteur (Nom, Signature, Cachet société)**
Le :

Mandatement *(optionnel - si l'option est retenue les 2 signatures sont obligatoires)*
Je soussigné, ……..……., confie à …… qui accepte le soin d'accomplir les opérations suivantes en mon nom et pour mon compte :
- effectuer la demande de contrat d'achat ci-dessus auprès d'EDF,
- élaborer avec EDF le contrat d'achat qui me sera présenté pour signature.

Fait à **le**
Signature du producteur **Signature du Mandaté**

© **EDF-** Ce document est la propriété d'EDF. Toute communication, reproduction, publication, même partielle, est interdite sauf autorisation écrite d'EDF.